

Conseiller Accompagner Défendre

INVITATION

Partageons les informations et les solutions, pas les problèmes !

Soirée spéciale

« Partage de la valeur en Entreprise »

Gérald SGOBBO, Président de l'U2P de l'Ariège, **Alexis JOSNEAU**, **Martine ESTEBAN** de la Mutuelle PréviFrance, seront heureux de vous accueillir à cette réunion pour aborder le sujet qui se détache dans l'actualité sociale 2024/2025 :

Partage de la valeur en Entreprise

Loi entrée en vigueur depuis le 01/12/2023 et mise en application au 01/01/2025 aux entreprises dont l'effectif est compris entre 11 et 49 salariés. Elles seront tenues (sous conditions), de mettre en place un système de partage du profit (Participation, intéressement, Prime partage de la valeur ou abondement) à compter du 01/01/2025. Seules 20% des entreprises concernées sont aujourd'hui équipées.

Au cours de la réunion, PréviFrance présente de façon simplifiée les différents dispositifs éligibles afin que chaque dirigeant puisse opter pour la solution conforme à sa politique de rémunération.

Vous avez moins de 11 salariés ? La réunion sur le partage de la valeur en entreprise vous concerne aussi ! Vous constaterez lors de la réunion que vous pouvez mieux rémunérer vos salariés (et vous-même) tout en limitant vos charges ! Tous les métiers sont touchés par des difficultés à recruter ou à fidéliser ses bons collaborateurs, sachez que des solutions existent pour faire jeu égal avec les plus grosses entreprises.

Les conseillers de PréviFrance vous présenteront simplement des solutions pertinentes et adaptées à toutes les tailles d'entreprises.

Mardi 12 Novembre 2024 à 18h00



Salle de conférence de la CMA de l'Ariège 2 bis rue Jean Moulin 09000 FOIX

Inscription 05 34 09 81 82 ou contact@u2p09.fr

Réunion ouverte à toutes et à tous



Artisans, Entreprises de Proximité et Professions Libérales